

# Historique des Chapitres Généraux de la Congrégation des Assomptionnistes (1850-2017)<sup>1</sup>.

## A. Généralat P. Emmanuel d'ALZON (1850-1880).

### **1<sup>er</sup> Chapitre Général / Nîmes du 23 au 25 septembre 1850. (5 séances)**

Membres capitulaires : P. d'ALZON, Mrs Henri BRUN, Hippolyte SAUGRAIN, Etienne PERNET.  
Décisions : L'ordre portera donc le nom « Ordre de l'Assomption ». Préparation des constitutions. Le noviciat durera 2 années. On arrête le règlement et les premiers éléments du « Coutumier ». Utilité d'avoir une maison au Vigan.

### **2<sup>ème</sup> Chapitre Général / Nîmes du 24 au 28 août 1852. (7 séances)**

Membres capitulaires : Père d'ALZON, Père Henri BRUN, Charles LAURENT et Fr. H. SAUGRAIN, E. PERNET et François PICARD.

Décisions : Suite de l'élaboration des constitutions, gouvernement de la congrégation : Supérieur général à vie + 4 Assistants généraux. Election du P. d'ALZON comme supérieur général et d'un seul assistant : P. H. BRUN.

[La congrégation comptait alors 5 profès perpétuels et un religieux défunt (F. Victor CARDENNE)].

### **3<sup>ème</sup> Chapitre Général / Clichy le 12 septembre 1855 (Une seule séance).**

Membres capitulaires : P. d'ALZON, P. BRUN, Assistant général, P. Elphège TISSOT, P. C. LAURENT. Frs H. SAUGRAIN, E. PERNET, F. PICARD et Marie-Joseph LEVY.

Décisions : P d'ALZON, supérieur de Nîmes, Fr H. SAUGRAIN nommé économiste général et F. PICARD, supérieur de la maison de Rome.

Ce Chapitre exécute une 1<sup>ère</sup> rédaction de la Règle de l'Assomption.

[La congrégation comptait alors 11 profès perpétuels.]

### **4<sup>ème</sup> Chapitre Général / Clichy le 6 juillet 1858 (Une seule séance).**

Membres capitulaires : P. d'ALZON, P. BRUN, Assistant général, P. PICARD, P. SAUGRAIN, P. TISSOT, P. LAURENT, P. Eugène CUSSE (membre adjoint).

Décisions : Le P. d'ALZON pourvoira à la charge de Procureur Général près le Saint Siège. Election des 4 premiers Examineurs généraux des novices = P. PICARD, P. SAUGRAIN, P. LAURENT et P. BRUN. Le P. PICARD élu comme second assistant général.

Au moment de la clôture, arrive un bref approuvant la règle du chapitre général à tenir tous les six ans, ordonnant de soumettre à l'approbation du St Siège les actes capitulaires et obligeant chaque prêtre de l'Assomption à célébrer chaque année six messes aux intentions du Pape.

[La congrégation comptait alors 17 profès perpétuels et 3 profès convers.]

---

<sup>1</sup> Historique établi avec « Petit manuel Histoire de l'Assomption » du P. Jean-Paul PERIER-MUZET (Rome, mars 2003) [Pages 75 à 84] et « Pages d'Archives » nouvelle série N°7 / avril 1958 [pages 149 à 173] + Archives provinciales pour les Chapitres de 1964 à 2017.

### **5<sup>ème</sup> Chapitre Général / Nîmes du 3 au 9 septembre 1862 (13 séances).**

Membres capitulaires : P. d'ALZON, P. BRUN et P. PICARD, P. SAUGRAIN, P. PERNET. Membres adjoints : P. Victorin GALABERT (voix délibérative), P. Raphaël JOURDAN et F. Vincent de Paul BAILLY (avec voix consultative). Secrétaire : P. LAURENT.

Nominations : Sont élus Examineurs généraux : P. SAUGRAIN, P. PERNET, P. PICARD et P. LAURENT.

Décisions : Elaboration de plusieurs chapitres et articles des Constitutions en vue de les soumettre à l'approbation du St Siège. On décrète que les membres de l'Institut prendraient le nom générique de « *Religieux Augustins de l'Assomption* ». Recommandation faite de favoriser les missions naissantes d'Australie et de Bulgarie. Le chapitre donne plein pouvoir au P. d'ALZON pour traiter de notre union avec les Ermites de St Augustin et les P. Polonais de la Résurrection.

[La congrégation comptait alors 18 profès perpétuels et 4 profès convers.]

### **6<sup>ème</sup> Chapitre Général / Nîmes du 7 au 17 Septembre 1868 (18 séances).**

Membres capitulaires : P. d'ALZON, P. SAUGRAIN. P. PICARD, P. PERNET, P. LAURENT, P. GALABERT. Secrétaire : P. LAURENT. Sont appelés au Chapitre par vote unanime et avec voix délibérative les P. Vincent de Paul BAILLY, Raphaël et Emmanuel BAILLY.

Nominations : Les P. LAURENT, E. BAILLY, Alexis DUMAZER et Athanase MALASSIGNE sont nommés Examineurs des novices.

Décisions :

- 1) Caractère distinctif à donner à la congrégation <sup>2</sup>, caractère qui résultera de la nature des vœux de religion. On se prononce pour les vœux solennels émis après 10 ans de vœux simples.
- 2) Moyens de développer la congrégation : Le noviciat. Les études. Les fondations. La ferveur. Il est décidé de fonder un second noviciat à Paris. Projet de fonder à Nîmes une Université St Augustin.
- 3) Les œuvres : le collège de Nîmes, la Mission de Bulgarie.
- 4) Relations avec les communautés de femmes.
- 5) Etat financier.

[La congrégation comptait alors 33 profès perpétuels et 6 profès convers et 2 défunts.]

### **7<sup>ème</sup> Chapitre général / Nîmes du 10 au 18 septembre 1873 (14 séances).**

Membres capitulaires : P. d'ALZON, P. SAUGRAIN, P. PICARD et P. LAURENT (assistants généraux), P. BRUN, P. PERNET, P. GALABERT, P. Raphaël. P. Vincent de Paul BAILLY et P. Emmanuel BAILLY. Secrétaire : P. LAURENT.

Nominations : Sont nommés à l'unanimité, au scrutin secret, membres capitulaires : P. Alexis DUMAZER, P. Germer DURAND, P. Pierre DESCAMPS, P. Jean-Marie JOULE, P. Athanase MALASSIGNE, P. Joseph MAUBON, P. Henri HALLUIN, P. Pierre-Baptiste MOREL.

Le P. Emmanuel BAILLY fut nommé Conseiller général et on élut Examineurs généraux les P. PERNET, V de P BAILLY à PARIS présidés par le P. PICARD, les P. E BAILLY et J. MAUBON à Nîmes présidés par le P. LAURENT.

Décisions importantes : Le P. LAURENT est chargé d'envoyer aux supérieurs un « *résumé autographié* » des chapitres précédents et la rédaction du chapitre actuel. On précise le statut

---

<sup>2</sup> Ce chapitre est le 1<sup>er</sup> qui se tient depuis le Décret d'approbation de l'Institut du 26 novembre 1864.

du noviciat (souhaitable que le maître des novices ne soit pas le supérieur de la maison). On élabore celui des Alumnats, des Missions, des études dans la congrégation ...

[La congrégation comptait alors 50 profès perpétuels et 7 profès convers et 5 défunts.]

[Ce Chapitre général fut spécialement béni par Pie IX qui envoya par dépêche, la Bénédiction Apostolique.]

### **8<sup>ème</sup> Chapitre général / Nîmes du 11 au 16 septembre 1876 (6 séances).**

Membres capitulaires : P. d'ALZON, P. SAUGRAIN, P. PICARD, P. LAURENT (Assistants G.), PP. TISSOT, BRUN, PERNET, BAILLY, Emmanuel, Alexis, Athanase, Pierre, Germer. Secrétaire : P. LAURENT.

Nominations : le P. BRUN est nommé 4<sup>ème</sup> Assistant G. Examineurs généraux : les P. V de P BAILLY et PERNET dans la Province de Paris et les P. Emmanuel BAILLY et Edmond BOUVY dans la Province de Nîmes.

Décisions importantes : Les tiers-ordres, les études, les alumnats, les noviciats, les conditions pour être un bon religieux capitulaire, les devoirs des supérieurs, les missions, les questions financières.

La division de la congrégation en 3 Provinces : Province de Nîmes / supérieur : P. Emmanuel BAILLY, Province de Paris / supérieur : P. PICARD et Province d'Andrinople / supérieur : P. GALABERT. L'alumnat de Nice est par exception rattaché à la Province de Paris.

[La congrégation comptait alors 57 profès perpétuels et 10 profès convers et 5 défunts.]

### **9<sup>ème</sup> Chapitre général / Paris du 1<sup>er</sup> au 4 septembre 1879 (5 séances).**

Membres capitulaires : P. d'ALZON, P. SAUGRAIN et P. PICARD (assistants G.), P. PERNET, P. GALABERT, P. V de P BAILLY, P. Emmanuel BAILLY, P. DUMAZER, P. DESCAMPS, P. GERMER-DURAND, P. MOREL, P. MAUBON, P. HALLUIN. Secrétaire : P. LAURENT.

Décisions importantes : Chapitre demandé par le St Siège a comme programme l'examen de l'union des Assomptionnistes et des Ermites de St Augustins. Les actes des délibérations avec le vote affirmatif, conclusif et unanime est transmis au St Siège. Le Chapitre donne plein pouvoir au P. d'ALZON pour traiter avec les Augustins et la Congrégation romaine des Evêques et Réguliers.

## **B. Généralat du P. François PICARD (1880-1903).**

### **10<sup>ème</sup> Chapitre général / Nîmes les 24 et 25 novembre 1880 (3 séances).**

Membres capitulaire : P. PICARD (nommé Vicaire général par le P. d'ALZON le 21 octobre 1880), P. SAUGRAIN, P. BRUN, P. LAURENT. P. TISSOT, P. PERNET, P. V de P BAILLY, P. E. BAILLY, P. DUMAZER, P. GERMER-DURAND, P. MAUBON, P. MOREL. Secrétaire : P. LAURENT.

Nominations : Le P. PICARD est nommé Supérieur général à l'unanimité. Les P. SAUGRAIN, E. BAILLY, V de P BAILLY et LAURENT sont nommés Assistants généraux.

Décisions : Le Chapitre décide que toute liberté est laissée au Supérieur général de nommer les Provinciaux, que les religieux ne doivent pas accepter de se séculariser et que la composition du Chapitre restera telle qu'elle est jusqu'à nouvel ordre. Il fallait organiser la 1<sup>ère</sup> dispersion forcée hors de France.

[La congrégation comptait alors 46 profès perpétuels dont 28 prêtres, 5 profès convers, 15 novices et 11 maisons. Religieux défunts 9.]

### **11<sup>ème</sup> Chapitre général / Paris du 6 au 11 août 1886 (11 séances).**

Membres capitulaires : P. PICARD, P. SAUGRAIN, P. LAURENT, P. V de P BAILLY, P. E BAILLY (Assistants généraux), P. BRUN, P. PERNET, P. DUMAZER, P. GERMER-DURAND, P. DESCAMPS, P. MAUBON et P. HALLUIN.

Décisions importantes : L'union avec les Ermites de St Augustin reste soumise à l'entière conservation de nos constitutions. Le Supérieur général reçoit les pleins pouvoirs pour traiter de l'approbation des Constitutions. Le Chapitre a exprimé le désir de voir se former une élite de religieux où devrait se recruter les Pères appelés à aider au gouvernement de la Congrégation. Le chapitre vote à l'unanimité moins une voix le projet d'un 4<sup>ème</sup> vœu « de se consacrer à l'extension du Règne de N.S. Jésus-Christ dans les âmes, par la lutte contre la Révolution et les sociétés secrètes, et même par les missions étrangères ». Seraient seuls admis à ce vœu les religieux profès qui après 10 ans de vœux simples en feraient la demande au Chapitre. Ne seraient éligibles au Chapitre général que les profès de ce 4<sup>ème</sup> vœu. Le plan et les programmes, conformes au vœu émis au Chapitre de 1876 sont approuvés. Il sera demandé à Rome que le noviciat ne dure qu'un an. Les œuvres de presse (Le Pèlerin, la Vie des Saints, La Croix, Cosmos) sont déclarées œuvres acceptées par la Congrégation pour être continuées par elle. Rédaction d'un Cérémonial augustinien pour l'usage de la Congrégation. [La Congrégation comptait alors 86 profès perpétuels dont 55 prêtres, 30 frères convers, 35 novices et 14 maisons. Religieux défunts : 25.]

### **12<sup>ème</sup> Chapitre général / Livry du 30 août au 7 septembre 1892 (15 séances).**

Membres capitulaires : P. PICARD, P. SAUGRAIN, P. LAURENT, P. V de P BAILLY, P. E BAILLY (Assistants généraux), P. PERNET, P. HALLUIN, P. DUMAZER, P. MOREL, P. GERMER-DURAND, P. DESCAMPS, P. MAUBON, P. Alexandre ?, P. BOUVY. Secrétaire : P. LAURENT.

Nominations : Furent nommé Examineurs généraux les P. SAUGRAIN, P. LAURENT, P. V de P BAILLY, P. E BAILLY, P. PERNET, P. BOUVY, P. Ambroise ?, P. Paul-François ? P. DUMAZER et le P. Maxime ? Pour l'orient, les P. MAUBON, Alfred ?, Marie-Joseph ?, François ?, Alexandre ? et Gabriel ?

Décisions importantes : Jusqu'à l'approbation des Constitutions (qui arrivera en 1923) « le Chapitre doit continuer à se recruter lui-même ». Au cours de la 10<sup>ème</sup> séance, le P. André JAUJOU et le P. Alfred MARIAGE sont nommés à l'unanimité membres capitulaires. Le P. Alfred est en plus nommé par le P. PICARD, Supérieur de la Mission d'Orient. Le texte des Constitutions (imprimé par le P. GERMER-DURAND en 1883) est distribué. Il ne peut pas être remis aux mains des religieux car il « est plein d'erreurs et d'inexactitudes ». Le Chapitre se prononce sur la nouvelle rédaction de plusieurs chapitres. Le Chapitre donne plein pouvoir au Supérieur général pour présenter les Constitutions au St Siège. Le Chapitre décide d'attendre sans renoncer la réalisation du projet d'union avec les Augustins. Le 4<sup>ème</sup> vœu n'étant pas approuvé par Rome, le Chapitre décide à l'unanimité que « pour nous notre unique désir est d'approprier à notre Congrégation les effets du 4<sup>ème</sup> vœu des Maristes ». Le Chapitre prend des décisions au sujet du noviciat, des études, du Cérémonial, des œuvres de presse, du Tiers-Ordre... Est instituée une fonction d'Archiviste général...

[La Congrégation comptait alors 181 profès dont 119 prêtres, 31 frères convers, 76 novices et 27 maisons. Religieux défunts : 35.]

### **13<sup>ème</sup> Chapitre général / Livry du 1<sup>er</sup> au 6 août 1898 (14 séances).**

Membres capitulaires : P. PICARD, P. SAUGRAIN, P. V de P BAILLY, P. E BAILLY (Assistants généraux), P. PERNET (Conseiller général), P. MOREL, P. GERMER-DURAND, P. Alexandre ?, P. DESCAMPS, P. MAUBON, P. BOUVY, P. MARIAGE et P. JAUJOU.

Nominations : Le P. LAURENT étant décédé, le P. PERNET est élu à l'unanimité pour le remplacer comme Assistant général. Le P. JAUJOU, secrétaire du P. PICARD, est élu Assistant général adjoint. Le Chapitre élit à l'unanimité les P. Ambroise JACQUOT, Henry COUILLAUX, Jean-François ?, Edouard BACHELIER, Athanase VANHOVE, Paul-François ?, Ernest BAUDOUY, Stéphane CHABOUD. Le Chapitre général décide de solliciter du St Siège l'autorisation d'un 4<sup>ème</sup> vœu. Quelques décisions sont prises au sujet du noviciat, des études, du Coutumier...

[La Congrégation comptait alors 263 profès dont 174 prêtres, 96 novices, 20 profès convers et 40 maisons. Religieux défunts : 62.]

### **C. Généralat du P. Emmanuel BAILLY (1903-1917).**

#### **14<sup>ème</sup> Chapitre général / Louvain les 18 & 19 juin 1903 (4 séances).**

Le P. PICARD étant décédé à Rome le 16 avril 1903, c'est le P. Emmanuel BAILLY nommé Vicaire général par le P. PICARD le 12 avril 1903 qui convoque ce chapitre.

Membres capitulaires : P. E BAILLY, Vicaire général, P. V de P BAILLY, Assistant général, P. André JAUJOU, Assistant général adjoint, les P. Pierre-Baptiste MOREL, Jean-François PAUTRAT, Edouard BACHELIER, Edmond BOUVY, Henry COUILLAUX, Paul-François, Stéphane CHABOUD, Ernest BAUDOUY, Ambroise JACQUOT et Athanase.

Absents légitimement : P. SAUGRAIN, P. MAUBON, P. Théophile DURAFOR, P. GERMER-DURAND, P. Matthieu LOMBARD - Défunts depuis le dernier chapitre, le P. PERNET, Assistant général (remplacé par le P. MAUBON), le P. Alexandre ? et le P. MARIAGE.

Nominations : Le P. E. BAILLY est élu à l'unanimité Supérieur général. Sont nommés Assistants généraux les P. SAUGRAIN, P. V de P BAILLY en plus des membres capitulaires, P. MAUBON et P. JAUJOU. Est nommé Assistant adjoint le P. Ernest BAUDOUY.

En raison des persécutions et de la dispersion, 19 religieux sont nommés Examineurs généraux des novices.

Après le Chapitre, réception de la bénédiction de Léon XIII (lettre du cardinal RAMPOLLA du 25 juin 1903). Consécration renouvelée de la Congrégation au Sacré Cœur par le nouveau Supérieur général.

#### **15<sup>ème</sup> Chapitre général / Louvain du 31 juillet au 7 août 1906 (13 séances).**

[Un rescrit du 24 février 1904, renouvelé le 3 juin 1906, a permis de reporter à cette date le Chapitre qui devait normalement avoir lieu en 1904.]

Membres capitulaires : P. E BAILLY, Supérieur général, P. V de P BAILLY, P. MAUBON, P. JAUJOU, P. BAUDOUY, Assistants généraux, les P. DESCAMPS, GERMER-DURAND, MOREL, PAUTRAT, BACHELIER, BOUVY, Matthieu LOMBARD, COUILLAUX, Marie-Joseph NOVIER, Stéphane CHABOUD, Théophile DURAFOR, Thomas DARBOIS, Ambroise JACQUOT, Jules BOUTRY, Félicien VANDENKOORNHUYSE, François MATHIS, Athanase VAHOVE, Maximin VION, Louis PETIT. Secrétaire : P. Ernest BAUDOUY.

Nominations : Le P. Ernest BAUDOUY est élu Assistant général en remplacement du P. SAUGRAIN décédé. Le P. Henry COUILLAUX est élu Assistant général-adjoint jusqu'au prochain Chapitre. Le P. Gélase UGINET est élu membre du Chapitre.

Sont nommés Examineurs généraux des novices pour les diverses régions de l'Institut : les P. V de P BAILLY, MAUBON, JAUJOU, BOUDOUY, COUILLAUX, Marie-Bernard HORGUES, JACQUOT, VION, BOUVY, Pierre-Fourier MERKLEN, Hilaire CANOUEL, Séraphin PROTIN, François de Paule BLACHERE, Achille VANDEPITTE, VANDENKOORNHUISE, PETIT, NOVIER, MOREL, Romuald SOUARN, DARBOIS, Adrien BUISSON, Fulgence MORIS, DURAFOUR, Marie-Xavier MARTIN et Romain HEITMANN.

Décisions importantes :

Huit commissions sont constituées pour la durée du Chapitre : Constitutions - Cérémonial, Directoire, Coutumier – Etudes - Publications & Censures – Missions – Maisons d'éducation – Associations – Œuvres diverses – Communautés de femmes.

*Constitutions* : Le Chapitre donne au Supérieur général le pouvoir d'apporter aux Constitutions (de 1898) les modifications qu'il jugerait indispensables...

*Coutumier* : Approuvé par le Chapitre, il sera imprimé et envoyé à tous les religieux pour être observé dans toutes les maisons de la Congrégation.

*Cérémonial* : Une Commission sera nommée par le Supérieur Général pour continuer les travaux déjà commencés pour qu'il soit en conformité avec le Cérémonial romain.

*Etudes* : Le cours régulier des études est de 7 ans (3 philo + 4 Théo) ... Le Supérieur général nommera un Comité chargé, chaque année, de préparer le programme de l'examen annuel indiqué à l'article 161 des Constitutions. Il désignera les examinateurs et fixera pour chaque maison l'époque et le lieu d'examen.

*Œuvres de presse* : Selon le désir du Pape Pie X, partout où nous le pourrons, nous établirons des œuvres de presse comme celles fondées en France qui sont un moyen puissant d'étendre le Règne de Jésus-Christ. Le Chapitre approuve et tient à encourager les « Echos d'Orient » (Kadiköy) et la « Revue Augustinienne » (Louvain).

*Missions* : « En principe, il est désirable que les Communautés soient nombreuses et composées au moins de 3 ou 4 religieux pour maintenir la régularité et pour échapper au grave danger de l'isolement. ».

*Recommandations* : Le Chapitre recommande la publication de la vie du P. d'ALZON et celle du P. PICARD, la rédaction d'un manuel de l'économe, la reprise des « Souvenirs », les Conférences aux diverses classes de la société.

[La Congrégation comptait alors (nonobstant la persécution et la dispersion) 494 membres et plus de 60 maisons (22 maisons ayant été fondées depuis le dernier Chapitre).]

### **16<sup>ème</sup> Chapitre général / Noviciat de Limpertsberg de 6 au 4 novembre 1912 (16 séances).**

Membres capitulaires : P. E. BAILLY, P. V de P BAILLY, P. MAUBON, P. JAUJOU, P. BAUDOUY, Assistants généraux, P. DESCAMPS, P. GERMER-DURAND, P. MOREL, P. PAUTRAT, P. BACHELIER, P. BOUVY, P. NOVIER, P. HABOUD, P. DURAFOUR, P. DARBOIS, P. JACQUOT, P. BOUTRY, P. VANDENKOORHUYSE, P. MATHIS, P. VANHOVE, P. VION, P. UGINET, P. LOMBARD. Secrétaire : P. Ernest BAUDOUY.

*Nominations* : Le P. GERMER-DURAND est élu Assistant général adjoint en remplacement du P. Henry COUILLAUX décédé. Le P. Louis PETIT est nommé archevêque d'ATHENES le 4 mars 1912 n'est pas remplacé. Le Chapitre élit 41 Examineurs généraux des novices dont un assez grand nombre réside dans les diverses régions où la Congrégation est établie. Le travail du Chapitre est réparti entre 12 commissions : Constitutions – Etat financier – Noviciat – Maisons d'études – Alumnats – Missions et Collèges – Paroisses – Communautés de femmes – Presse et publications – Liturgie – Dispersions et Service militaire – Œuvres diverse.

### **Décisions importantes :**

*Déclaration doctrinale* : Le Chapitre déclare « que les religieux de l'Assomption rejettent et repoussent avec horreur toute la tortueuse et infernale hérésie du modernisme ».

*Constitutions* : Le Chapitre prend acte de la lettre du Pape Pie X du 12 juin 1912 qui confirme d'observer nos Constitutions actuellement en usage (imprimées en 1906). Nonobstant un recours au St Siège vers la fin de l'été 1909 signé d'une trentaine d'adhérents contre le Général, ses Assistants et le gouvernement de la Congrégation.

*Gouvernement* : Le Chapitre général mis au courant d'un projet élaboré par le P. PICARD après 1898 pour l'organisation de la Congrégation et le recrutement du Chapitre général, l'accepte pleinement et renouvelle, au sujet de l'approbation des Constitutions, les pouvoirs donnés au Supérieur général au Chapitre de 1906.

*Vœu d'obéissance* : Le Chapitre ne reconnaît pas aux religieux de l'Assomption le recours au droit canon pour refuser d'être envoyés sans leur demande ou leur consentement, soit en pays de missions soit dans d'autres pays lointains.

*4<sup>ème</sup> vœu* : Le Chapitre en pleine conformité avec les Chapitres de 1892, 1898 et 1906, approuve de nouveau le texte du 4<sup>ème</sup> vœu. Ce 4<sup>ème</sup> vœu doit faire l'objet d'une demande d'approbation à Rome.

*Religieuses* : Le Chapitre prend acte d'une « Convention de fraternité, d'union d'âme et même d'une certaine dépendance passée entre la Congrégation des Petites Sœurs de l'Assomption et la nôtre », sanctionnée par le Chapitre des Petites Sœurs signée le 19 avril 1899, au lendemain de la mort du P. PERNET (3 avril) par Sr Marie du St Sacrement, Supérieure générale et le P. PICARD, approuvée par le Cardinal RICHARD, Archevêque de Paris le 13 mai 1899.

*Divers* : Le Chapitre adopte des ordonnances concernant les moyens de sanctification (rendement de comptes, visites canoniques, peines et sanctions), la liturgie, les missions, les paroisses, les Frères convers, les affiliés, les Archives et « petite bibliothèque assomptionniste » ...

[La Congrégation comptait alors 665 religieux dont 326 prêtres, 86 novices et 100 frères convers. Le nombre de nos maisons = 70 dans 17 pays. Religieux défunts : 153.]

### **D. Intérim du P. Joseph MAUBON (1917-1923)**

#### **17<sup>ème</sup> Chapitre général / Notre Dame des Lumières (Vaucluse) du 21 au 28 avril 1918. (15 séances)**

Avant ce Chapitre, le P. Joseph MAUBON, 1<sup>er</sup> Assistant général se voit attribuer par le Saint Père la fonction de Vicaire général jusqu'à l'élection du successeur du P. Emmanuel BAILLY décédé le 23 décembre 1917 qui se fera après l'approbation des Constitutions. Sur ordre du Pape, le Conseil se complète par la nomination des Pères Stéphane CHABOUD et Marie-Bernard HORGUES comme Assistants généraux.

Membres capitulaires : P. MAUBON, Vicaire général, P. JAUJOU, P. BAUDOUY, P. CHABOUD, Assistants généraux, P. JACQUOT (économiste général), P. MOREL, P. BACHELIER, P. BOUVY, P. DARBOIS, P. BOUTRY, P. VANDEKOORNHUYSE, P. VANHOME, P. LOMBARD, P. VION, P. UGINET. Secrétaire : P. Ernest BAUDOUY. Le P. Antonin COGGIA, secrétaire particulier du P. MAUBON est autorisé à assister aux séances capitulaires. Les membres capitulaires défunts depuis le dernier Chapitre général de 1912, sont par ordre de dates : P. V de P BAILLY (Assistant général remplacé), P. Théophile DURAFOUR, P. Germer-DURAND (Assistant général remplacé), P. Emmanuel BAILLY (Supérieur général remplacé), P. PAUTRAT.

Sont légitimement excusés : P. HORGUES (4<sup>ème</sup> Assistant général), P. MATHIS et P. NOVIER.

Programme du Chapitre : Le P. BAUDOUY, Procureur général, expose ses tractations avec le St Siège en vue de la tenue de ce Chapitre, la situation du P. MAUBON, Vicaire général du fait de la mort du P. E. BAILLY et le programme limité imposé à ce présent Chapitre, du fait de l'entrée en vigueur du nouveau Code canonique depuis 1917, à savoir l'adaptation de nos Constitutions aux exigences de ce Code avant de procéder à l'élection du nouveau Supérieur général. Le P. MAUBON fait devant toute la communauté l'éloge funèbre de son prédécesseur. En conséquence, le Chapitre répartit entre les 10 Commissions suivantes, le travail de révision du texte de 1906 et du projet de 1912 : Généralat à vie - 4<sup>ème</sup> vœu - Division de la Congrégation en Provinces ou Régions – Attributions des Supérieurs Régionaux et locaux et Visites régulières – Recrutement du Chapitre – Etudes – Fonctionnement de l'Economat général – But de la Congrégation – Membres affiliés – Admission à la Vêtue, à la Profession et aux Ordinations.

Principes qui ont guidé les discussions et les votes : « Généralat à vie, si possible ». Pour rester fidèle à l'esprit du P. d'ALZON et avoir un classement de religieux sous 2 étiquettes : l'élite et le « vulgum pecus » dans la Congrégation mais plutôt « faire un Congrégation d'élite », le Chapitre décide (par 9 voix contre 6) qu'au terme des vœux temporaires (au moins 3 ans), le religieux ne peut être admis à la profession perpétuelle que s'il accepte de joindre aux 3 vœux ordinaires, le 4<sup>ème</sup> vœu d'obéissance héroïque tel qu'il a été déterminé au Chapitre de 1912. Le Chapitre vote qu'on exposera au St Siège la note caractéristique de ce vote.

Organisation de la Congrégation en Régions (12 au maximum) gouvernées par un Supérieur régional sous la dépendance du Général et qui éliront des Délégués au Chapitre général. (La Commission d'abord favorable à la division en Provinces inaugurée par le P. d'ALZON en 1876, se rallie à cette façon de voir).

A la fin du Chapitre, le Vicaire général adresse un communiqué à la Congrégation indiquant qu'une Commission composée du Vicaire général et des Assistants généraux mettra en ordre les divers articles des Constitutions et leur donnera la forme définitive. Le tout sera présenté à l'approbation du St Siège. Après cette approbation, un Chapitre général sera convoqué pour l'élection du Supérieur général.

Le 16 décembre 1918, le texte imprimé des Constitutions est remis au St Siège accompagné d'une lettre du Vicaire général et d'un rapport du Procureur Général. Un exposé abrégé de ce rapport est imprimé et confié à notre Cardinal Protecteur pour qu'il soit présenté au Pape Benoît XV. A cette occasion le Procureur général eut la satisfaction de présenter au St Siège les lettres de recommandation de 7 cardinaux, de 29 évêques français et de 20 évêques non français.

[La Congrégation comptait alors 543 profès, 51 convers et 52 novices. Religieux défunts : 210 dont un grand nombre tombé pendant la guerre].

### **18<sup>ème</sup> Chapitre général (muté en Commission consultative) / Rome du 8 décembre 1921 au 10 janvier 1922 (2 + 36 séances).**

Préliminaires : Le 14 janvier 1921, le Secrétaire de la S.C. des religieux communique au Procureur général les décisions prises en réunion plénière de la susdite Congrégation le 7 janvier 1921 :

- 1) Le nom d'*Augustin de l'Assomption* pourra rester ajouté comme appellation commune au titre qui doit rester officiel de « Pia Congrégation Presbyterorum sub titulo B.M.V. in caelum Assumptae ».



- 2) On ne peut concéder aux Père Assomptionnistes l'habit des Ermites de St Augustin. Ils doivent ou reprendre l'habit qu'ils portèrent jusqu'en 1881 ou proposer à la S. Congrégation un habit propre différent de l'habit augustinien. Ils n'ont aucun droit au Bréviaire, au Missel, au Cérémonial des Ermites de St Augustin...
- 3) En ce qui concerne le gouvernement de l'Institut, ils doivent accepter certaines exigences

Le 19 mars 1921, le Procureur transmet à la S. Congrégation une 1<sup>ère</sup> réponse concernant notre nom et notre habit et un mémoire confidentiel de 12 pages. Mais le Décret du 27 juin 1921 de la S. Congrégation donnait les directives définitives du St Siège pour la tenue du prochain Chapitre général. (Texte du décret en latin).

Les Chapitres d'élection eurent lieu dans les 6 Régions.

Le Chapitre général s'ouvrit à Rome le 8 décembre 1921 sous la présidence annoncée d'un Délégué du Siège Apostolique dont le nom ne fut communiqué que le 6 décembre à savoir le RP. Mauro ETCHEVERRY o.s.b.).

Membres du Chapitre ; P. Joseph MAUBON, P. JAUJOU, P. BAUDOUY, P. CHABOUD, P. HORGUES, Assistants Généraux, P. JACQUOT, Econome général et P. UGINET, Secrétaire général.

Les Supérieurs régionaux avec les Délégués régionaux :

France : P. ALLEZ avec les P. PETREMENT et DEPREZ.

SUISSE-ITALIE-Espagne : P. SOUARN avec les P. VAILHE et GENOUX.

ORIENT : P. QUENARD avec les P. SALAVILLE et BELARD.

ANGLETERRE-Belgique-HOLLANDE : P. MATHIS avec les P. DAUBY et GUYO.

AMERIQUE du SUD : P. VANDENKOORNHUYSE avec les P. ROMANET et DANSET.

AMERIQUE du NORD : P. PESSE avec les P. STAUB et JOURNET.

Invalidations : Le Président vérifie les pouvoirs des délégués et constate des irrégularités dans les élections des délégués. Le 10 décembre, le Président apporte la décision de la S. Congrégation des Religieux : Le Chapitre est invalidé en raison des irrégularités constatées. Cependant, les Religieux réunis sont reconnus comme une *Commission consultative* à qui est confié le soin de réviser le texte des Constitutions. La S. Congrégation se réserve le droit de faire les nominations de tous les Officiers généraux de la Congrégation.

La Commission consultative se compose des 25 Religieux présents et a pour mission de procéder à la correction et à la réforme des Constitutions en les rendant conformes au Codex juris canonici et au Décret du 27 juin 1921.

Sont nommés : Scrutateurs : P. DANSET et P. SALAVILLE. Secrétaire et pro-secrétaire : P. VAILHE et SALAVILLE, Promoteur : P. UGINET.

Commissions particulières : 7 Sous-Commissions sont décidées et constituées : une première dite canonique qui mettra les Constitutions en conformité avec le Codex et les Normae.

Ensuite, 6 autres : Etudes – Sanctions – Généralat et Curie – Provinces – Provinciaux – Maisons et Supérieurs locaux. Une sous-Commission de 5 membres présidée par le Vicaire général est établie avec le mandat de répartir les Religieux entre les 7 sous-Commissions.

Le travail se poursuit au cours de 37 séances jusqu'au 10 janvier. Au cours de la dernière, on fait lecture du rapport à soumettre à la S. Congrégation des Religieux. Le texte des Constitutions imprimé fut remis à la S. Congrégation des Religieux au mois de mars 1922.

Après avoir demandé quelques explications au Procureur général, la S. Congrégation jugea bon d'introduire 35 amendements.

Conclusion : Le 2 janvier 1922, la S. Congrégation des Religieux communique au Président du Chapitre une série de directives qui précisent la procédure à suivre dans toutes les maisons de l'Institut, pour le vote consultatif à faire en vue de la nomination de la nouvelle Curie généralice. Le scrutin prescrit fut exécuté le 12 janvier dans la maison de Rome avant la dispersion des membres capitulaires.

Il fallut attendre le 30 janvier 1923 le Décret qui communiquait la composition de la nouvelle Curie généralice avec un mandat de 6 ans :

Supérieur général : P. Gervais QUENARD.

Vicaire général et 1<sup>er</sup> Assistant : P. Thomas DARBOIS.

Autres Assistants : P. Alype PETREMENT, P. Matthieu LOMBARD et P. Possidius DAUBY.

Econome général : P. Ambroise JACQUOT.

Procureur général : P. Romuald SOUARN.

Le Secrétaire général sera élu par le Conseil généralice et choisi parmi les Assistants à l'exclusion du Vicaire général.

Un second Décret du 30 janvier 1923 approuve les Constitutions telles qu'elles se trouvent revues et amendées dans l'exemplaire type qu'elle remet à l'Institut.

Un 3<sup>ème</sup> Décret du 25 mars 1923 impose la division de la Congrégation dans les 4 Provinces : PARIS, LYON, BORDEAUX et BELGIQUE-HOLLANDE. Ce décret met aussi un certain nombre de maisons et d'œuvres sous l'autorité immédiate de Supérieur général.

[La Congrégation comptait alors 530 profès, 79 convers et 39 novices. Religieux défunts : 256.]

## **E. GENERALAT du P. Gervais QUENARD (1923-1952).**

### **19<sup>ème</sup> Chapitre général / Rome du 20 janvier au 13 février 1929 (29 séances).**

Membres capitulaires : P. QUENARD Sup. Gé., P. DARBOIS, P. LOMBARD, P. DAUBY, P. VAILHE Assistants généraux, P. SOUARN Procureur Général, P. JACQUOT Econome général.

Les Supérieurs Provinciaux avec chacun 2 Délégués élus :

PARIS : P. FAUGERE avec P. BAUDOUY et P. SERIEIX.

LYON : P. BICQUEMARD avec P. SOLLIER et P. EVRARD.

BORDEAUX : P. VANDENKOORNHUYSE avec P. ROMANET et P. PROTIN.

Belgique-HOLLANDE : P. KOKEL avec P. CLAES et P. SPINNAEL.

Le P. SERIEIX est nommé Secrétaire du Chapitre.

Le programme de ce Chapitre comporte 3 parties : 1) Lecture et discussion des rapports du P. Général, des Supérieurs Provinciaux et de l'Econome général. 2) L'élection des membres de la Curie généralice. 3) Les affaires à traiter.

Elections : En vertu du décret du 15 décembre 1928 (texte en latin), les élections se font le 27 janvier 1929 sous la présidence de Mgr Vincenzo LA PUMA, Secrétaire de la S.C. des Religieux, accompagné de Dom Valerio DONATI, attaché à cette même Congrégation. Chaque capitulant remet, séance tenante, 2 enveloppes cachetées qui doivent être transmises au Préfet de la S. Congrégation : l'une pour le choix du Supérieur général, l'autre pour les Assistants et Officiers généraux.

Le 28 janvier, Mgr LA PUMA accompagné de Dom Valerio DONATI apporte la réponse de la S. Congrégation et Mgr le président proclame les noms des membres de la nouvelle Curie généralice :

Supérieur général : P. QUENARD.

1<sup>er</sup> Assistant et Vicaire général : P. VANDENKOORNHUYSE.

Assistants : P. BICQUEMARD, P. KOKEL et P. SPINNAEL.

Procureur général : P. SOUARN.

Econome général : P. JACQUOT.

Affaires : Le Chapitre élit les 4 membres de la Commission des « Vœux » qui constitue les 4 Sous-Commissions pour l'études des affaires à traiter : Discipline religieuse et œuvres extérieures – Administration temporelle – Gouvernement – Enseignement.

Décisions : Une brochure de 118 pages envoyée à toutes les maisons de la Congrégation renferme : a) Les Ephémérides du Chapitre. b) Ses Ordonnances, Décisions et Recommandations. c) Des extraits des Rapports du Supérieur général et des Provinciaux.

[La Congrégation comptait alors au 1<sup>er</sup> janvier 1929, 864 religieux à savoir 612 profès perpétuels (dont 467 prêtres, 62 étudiants et 83 frères convers), 173 profès temporaires (dont 131 religieux de chœur et 42 frères convers), 79 novices. 93 maisons réparties en 18 pays et 58 diocèses. Religieux défunts : 302.]

### **20<sup>ème</sup> Chapitre général / Rome du 20 janvier au 1<sup>er</sup> février 1935 (15 séances).**

Membres capitulaires : P. QUENARD Sup. Gé., P. VANDENKOORNHUYSE, P. BICQUEMARD, P. KOKEL et P. SPINNAEL Assistants généraux, P. SOUARN Procureur général, P. COGGIA Econome général.

Supérieurs Provinciaux : P. SERIEIX (PARIS), P. SOLLIER (LYON), P. PRUVOST (BORDEAUX), P. CLAES (Belgique-HOLLANDE).

Vicaires Provinciaux : P. ARMANET (Amérique du Nord), P. MALVY (Orient), P. GOFFART (Amérique du Sud).

Elu Secrétaire du Chapitre : P. MALVY.

Décision plus importantes :

Le Chapitre approuve le Coutumier des Religieux et le Coutumier des Alumnats ainsi que divers Cérémoniaux. Le Chapitre décide de proposer à l'approbation de la S. Congrégation des Religieux certaines retouches de rédaction et la modification de quelques détails des Constitutions (*Le texte des modifications fut approuvé par Rescrit de la S. C. des Religieux du 10 mai 1935*). Le Chapitre confie au Père général et à son Conseil le soin de publier une nouvelle édition du Directoire en reproduisant le texte primitif du P. d'ALZON et en le complétant par la publication d'extraits des Circulaires ou des Discours dans lesquels notre Fondateur a le mieux exprimé sa doctrine et l'esprit de l'Assomption. Le Chapitre émet des Ordonnances et Recommandations se rapportant à la gestion financière, à la formation des alumnistes, de nos étudiants et de nos jeunes prêtres.

Une brochure de 26 + 18 pages contient 1) Le rapport du Supérieur général. 2) Les Ephémérides du Chapitre. 3) Les ordonnances et recommandations. 4) Les Vœux divers.

[La Congrégation comptait alors au 1<sup>er</sup> janvier 1935 : 1164 religieux à savoir 759 profès perpétuels (dont 562 prêtres, 94 étudiants et 103 frères convers), 277 profès temporaires, 122 novices (dont 91 clercs et 31 convers), 102 maisons. Religieux défunts : 358.]

**21<sup>ème</sup> Chapitre général d'élections et d'affaires / Paris du 25 avril au 13 mai 1946.  
(28 séances).**

*[Ce Chapitre qui aurait dû avoir lieu en janvier 1941 fut retardé jusqu'à la fin de la guerre 1939-1945. Les pouvoirs des membres de la Curie généralice, des Provinciaux et des Supérieurs locaux au terme de leurs mandats furent prorogés par Rescrits de la S. C. des Religieux du 3 octobre 1941 et du 3 janvier 1945]*

Membres capitulaires : P. QUENARD Sup. Gé., P. BICQUEMARD, P. KOKEL, P. SPINNAEL, P. PRUVOST Assistants généraux, P. SOUARN Procureur général, P. HANNART Econome général.

Supérieurs Provinciaux et 2 Délégués :

PARIS : P. BAL-FONTAINE et P. DAUBY et P. VERSTAEN.

LYON : P. MALVY (malade, excusé) et P. BETHAZ et P. SAGE.

BORDEAUX : P. SOLLIER et P. ESCOUBAS et P. GEFFROY.

Belgique-HOLLANDE : P. DAUTREBANDE et P. MOORS et P. COLETTE.

Délégués Vicariaux :

Amérique du Nord : P. ARMANET.

ANGLETERRE : P. BECK.

ORIENT : P. GRUMEL.

HOLLANDE : P. MEUWISSEN.

Le P. GRUMEL est élu Secrétaire du Chapitre.

Elections :

Sont élus le 29 avril, pour un terme de 12 ans :

P. QUENARD, Supérieur général (pour un 2<sup>ème</sup> terme de 12 ans aux 2/3 des voix).

P. VERSTAEN, 1<sup>er</sup> Assistant général.

P. BAL-FONTAINE, 2<sup>ème</sup> Assistant général.

P. DAUTREBANDE, 3<sup>ème</sup> Assistant général.

P. SOLLIER, 4<sup>ème</sup> Assistant général.

P. HANNART, Econome général.

Le P. SOLLIER est nommé Secrétaire général le 30 avril par le nouveau Conseil général.

Décisions :

Une brochure de 66 pages

Imprimée à la Bonne Presse contient : 1) Les Ephémérides du Chapitre. 2) Le Rapport du P. Général, des résumés des Rapports des Supérieurs Provinciaux et des Vicariats Provinciaux. 3) Les Ordonnances, Vœux et Recommandations. Le Chapitre émet un avis favorable à l'érection en Provinces des Vicariats de Hollande, d'Amérique du Nord et d'Angleterre.

[La Congrégation comptait alors 1596 religieux dont 920 prêtres. Religieux défunts : 491.]

**F. Généralat du P. Wilfrid DUFAULT (1952- 2004).**

**22<sup>ème</sup> Chapitre général d'Elections et d'Affaires / Rome du 17 mai au 7 juin 1952 (30 séances).**

*Ce Chapitre ne devait traiter que des Affaires de la Congrégation. En raison de la démission spontanée du P. QUENARD et acceptée par le Saint Siège, il devint, par privilège, un Chapitre d'Elections et d'Affaires à tenir, dans tous ses détails, selon nos Constitutions.*

Membres capitulaires : P. QUENARD (Vicaire général depuis sa démission), P. VERSTAEN, P. BAL-FONTAINE, P. COLETTE, P. PICOT Assistants généraux, P. KOKEL Procureur général, P. HANNART Econome général.

Supérieurs Provinciaux et 2 délégués :

PARIS : P. SUSSET avec P. DAUBY et P. CORNILLIE.

LYON : P. FILLIOL avec P. LINDER et P. ARANDEL.  
BORDEAUX : P. ESCOUBAS avec P. TREHOREL et P. ALLANIC.  
BELGIQUE : P. MOORS avec P. SEVRIN et P. LOWET.  
HOLLANDE : P. VAN DEN DUNGEN avec P. BERG et P. MORSINK.  
ANGLETERRE : P. WHITWORTH avec P. ROBERTSON et P. FOX.  
AMERIQUE du NORD : P. DUFAULT avec P. ARMANET et P. MOQUIN.  
Vicariat d'AMERIQUE du SUD : P. GOFFART.  
Vicariat d'ORIENT : P. LAURENT.  
Vicariat du CONGO : P. SCHNEE.  
Œuvres généralices de PARIS : P. GABEL.

Elections : Sont élus pour une période de 12 ans :

P. DUFAULT Supérieur général.  
P. FILLIOL 1<sup>er</sup> Assistant général.  
P. COLETTE 2<sup>ème</sup> Assistant général.  
P. KERNOA 3<sup>ème</sup> Assistant général.  
P. MEUWISSEN 4<sup>ème</sup> Assistant général.  
P. KOKEL Procureur général.  
P. HANHART Econome général.

Décisions : Une brochure de 80 pages imprimée à la Bonne Presse contient : A) Les Ephémérides du Chapitre. B) Le Rapport du P. Général et les résumés des Rapports sur les Provinces et les Vicariats. C) Les Ordonnances et Recommandations – Vœux du Chapitre. Le Chapitre général confie à la Curie généralice le soin d'examiner, à la suite des suggestions faites à ce Chapitre, au sujet des Constitutions, s'il y a lieu d'améliorer leur rédaction et de proposer au Saint Siège les corrections utiles, à l'occasion d'un prochain Chapitre général. Le Chapitre général décide que les Œuvres générales installées à PARIS, seront placées sous l'autorité immédiate d'un Délégué du Supérieur général résidant à PARIS.

[La Congrégation comptait alors en décembre 1951, 1819 religieux à savoir : 1725 profès (dont 1138 prêtres, 373 étudiants et 214 frères convers), 94 novices (dont 68 de chœur et 26 convers), 166 maisons dont 9 scolasticats avec environ 300 étudiants, 7 noviciats, 45 maisons d'enseignement (Collèges ou alumnats) tenues par 387 prêtres et 140 paroisses desservies par 250 prêtres. Religieux défunts : 571.]

### **23<sup>ème</sup> Chapitre général d'Affaires / Rome du 2 au 29 mai 1958 (41 séances).**

*Ce Chapitre se tient dans la nouvelle Maison généralice « Due Pini » (85 Via della Madonna del Riposo), bénie par Mgr BECK et inaugurée le 30 avril 1958. Il débute dans la joie avec la nouvelle de l'Introduction officielle de la cause du P. d'ALZON.*

Membres capitulaires : P. DUFAULT Sup. Gé., P. QUENARD ex-Sup. Gé, P. COLETTE, P. MEUWISSEN, P. BORNAND et P. SAINT MARTIN Assistants généraux, P. KOKEL Procureur général, P. HANHART Econome général.

Supérieurs provinciaux :

BORDEAUX : P. GEFFROY.  
AMERIQUE du SUD : P. ESCOUBAS.  
ANGLETERRE : P. TREAMER.  
BELGIQUE : P. LOWET.  
LYON : P. RACT.

AMERIQUE du NORD : P. MOQUIN.

HOLLANDE : P. VAN DEN BOOGAARD.

PARIS : P. CHARPENTIER.

Vicaire Provincial du BRESIL : P. BERG.

Vicaire Provincial du CONGO : P. RONVEAUX.

Délégué aux Œuvres généralices à PARIS : P. LINDER (en vertu d'un indult du St Siège).

Décisions importantes :

*Gouvernement* : On demande au St Siège : a) Le remplacement de nos vicariats par des Vice-Provinces ayant à leur tête un Supérieur Majeur, jouissant d'un pouvoir ordinaire et du droit d'assister aux Chapitres généraux avec un Délégué. b) L'érection en Quasi-Province dépendant du Supérieur général, des maisons et Œuvres générales françaises de PARIS. c) Pour les religieux, la jouissance de la voix passive et active dans les Provinces où ils seraient temporairement transférés. d) Pour les maisons, le droit d'avoir au Chapitre provincial une représentation de délégués proportionnelle à leur nombre.

*Constitutions* : Le projet de Constitutions élaboré par le Conseil généralice en vertu de l'ordonnance n°2 du Chapitre général de 1952 est confié à l'examen d'une Commission spéciale qui en réfèra au prochain Chapitre général. Elle collaborera avec le Conseil général et étudiera parallèlement la mise au point de notre Coutumier...

*Administration temporelle* : Les redevances à la Caisse générale, payées par les Provinces, seront de 80 francs suisses par prêtre. Une pension de 400 liras par jour sera demandée pour les étudiants non prêtres en résidence au Collège international, en plus des frais divers déjà fixés.

Des Commissions sont constituées :

Pour étudier la mise au point de notre « Rituelle AA » mais l'unité et l'uniformité de nos pratiques doivent être maintenues et garanties par l'autorité.

Pour étudier la vie intérieure et la diffusion du Tiers-Ordre. Un promoteur ou directeur responsable du Tiers-Ordre sera nommé dans chaque Province.

*Nombreuses Recommandations ou Vœux* : Concernant la vie religieuse, la formation, les vacances, les Œuvres, surtout l'enseignement, la liturgie, le recrutement et la propagande, l'administration temporelle.

[La Congrégation comptait alors 1923 religieux à savoir : 1839 profès (dont 1295 prêtres, 309 étudiants et 235 frères coadjuteurs), 84 novices (dont 67 de chœur et 17 coadjuteurs), 185 maisons (dont 9 noviciats, 6 scolasticats, 3 centres universitaires, 21 alumnats et 14 collèges). Religieux défunts : 658.]

## **24<sup>ème</sup> Chapitre général / Rome (Due Pini) du 7 avril au 27 mai 1964 (54 séances).**

Membres capitulaires (40) : P. DUFAULT Sup. Gé., P. COLETTE, P. MEUWISSEN, P. SAINT MARTIN, P. FARNE Assistants généraux, P. KOKEL Procureur général, P. HANHART Econome général, P. ROBERTSON Prov. d'Angleterre et P. CARTER et P. Mc NICHOLAS, P. RONVEAUX Pr de Belgique-Sud et P. LAURENT et P. ISTACE, P. MOQUIN Pr d'Amérique du Nord et P. DESAUTELS et P. TREMBLAY, P. JOINTER Pr de BORDEAUX et P. GUENNEAU et P. GUILLEMIN, P. VAN ENGELAND Pr de Belgique-Nord et P. JEURISSEN et P. LOURDAUX, P. VAN DEN BOOGAARD Pr de Hollande et P. DE LEEUW et P. WIELAND, P. CHARPENTIER Pr de Paris et P. BRAJON et P. PEJAC, P. BUGNARD Pr de Lyon et P. KLEIBER et P. EHLINGER, P. DURET Pr d'Amérique du Sud et P. VARGAS et P. SOLANO, P. MUNSCH Quasi Pr des Œuvres Générales

Françaises et P. WENGER, P. CUYPERS V-Pr du Congo et P. LEURINK, P. NULLE V-Pr du Brésil et P. BERG.

Rapport du P. Général & Extraits des Rapports des Supérieurs majeurs.

Rapport de l'Econome général.

Election de la Curie généralice :

Au cours de la 13<sup>ème</sup> séance, le mercredi 15 avril, le Chapitre a réélu Supérieur général pour un nouveau mandat de 12 ans le P. Wilfrid DUFAULT.

A la 14<sup>ème</sup> séance, le vendredi 17 avril, le Chapitre a élu pour un mandat de 6 ans les :

P. CHARPENTIER, 1<sup>er</sup> Assistant général.

P. de LEEUW, 2<sup>ème</sup> Assistant général.

P. MUNSCH, 3<sup>ème</sup> Assistant général.

P. FARNE, Procureur général.

P. MOQUIN, Econome général.

P. MEUWISSEN, Secrétaire général.

Chapitre d'Affaires :

Constitution des Commissions de travail : a) Vœux. b) Vie religieuse c) Apostolat d) Vocations e) Formation f) Gouvernement g) Doctrine h) Codification.

Le 8 avril, le Chapitre envoie un message au Pape Paul VI qui envoie sa Bénédiction Apostolique le 10 avril.

Gouvernement et organisation :

Le Chapitre accepte, à la place des Vicariats, le principe des Vice-Provinces.

Le Statut des O.G.F. sera maintenu tel qu'il est prescrit dans l'ordonnance N.14 du Chapitre général de 1958.

Le Statut de la Vice-Province du Congo dépendante du Supérieur général est confirmé. Le Chapitre demande qu'un contrat équitable soit passé entre la Congrégation et le Diocèse de Beni.

Le Statut de la Vice-Province du Brésil dépendante de la Province de Hollande est confirmé.

Le Chapitre général décide l'érection de la Vice-Province d'Espagne dépendante de la Province de Bordeaux.

Le Chapitre général fait confiance au Supérieur général et à son Conseil pour décider le statut du groupe de religieux de Colombie.

Le Chapitre général demande que les Supérieurs Majeurs de France s'organisent en Conseil interprovincial.

A la suite des débats sur la révision des Constitutions, la Commission des Vœux et le Conseil général soumettent un texte sur la procédure à suivre qui est adopté. Tous les amendements proposés ont obtenu la majorité des 2/3 de voix favorables suivant la règle que le Chapitre s'est fixé au cours de la 4<sup>ème</sup> séance le 10 avril. Le Chapitre confie au Supérieur général et à son Conseil le soin de poursuivre la révision complète des Constitutions. Idem pour le Rituel et les divers guides des Supérieurs.

Les Règles capitulaires élaborées par le Chapitre ont été promulguées par le P. Général le 29 juin 1964.

La Congrégation comptait alors (Janvier 1964), 1971 religieux dont 1378 Prêtres, 263 Profès de Chœur et 261 Profès Coadjuteurs, 59 novices de chœur et 10 coadjuteurs. Religieux défunts 157 depuis 1952.

## **25<sup>ème</sup> Chapitre général Spécial / Rome (Clercs St Viateur) du 10 avril au 15 juin 1969. (7 Séances)**

Membres Capitulaires (46) : P. DUFAULT Sup. Gé., P. CHARPENTIER, P. DE LEEUW, P. VARGAS, P. DURAND Assistants généraux, P. FARNE Procureur général, P. MOQUIN Econome général + Les Supérieurs Provinciaux et Vice-Provinciaux (13) + Les Membres délégués (26).

Les travaux du Chapitre : La rédaction des nouvelles Constitutions. 5 commissions de travail sont prévues. Une commission de coordination est formée, commission qui assumera la responsabilité de la Commission des Vœux. Diverses autres Commissions sont organisées.

Le Supérieur général présente son rapport. Chacun des Supérieurs majeurs fait le point sur la situation de sa Province. Le rapport de l'Econome général est examiné par une commission de contrôle des Finances. Commission qui exposera ses conclusions dans un rapport présenté au Chapitre le 26 avril.

Les élections : Il était prévu qu'elles auraient lieu après que les textes sur le Gouvernement seraient définitivement votés. Le vote eut lieu le 24 mai et promulgué par le Sup. Gé. le 28 mai. Le même jour, la Curie actuelle offre sa démission au Chapitre. La démission est acceptée par un vote du Chapitre. Ce même jour, le Chapitre désigne comme Supérieur général, selon les nouvelles Constitutions, pour 6 ans, le P. Paul CHARPENTIER.

Après avoir, le 29 mai, fixé à 4 le nombre des Assistants généraux, le Chapitre procède le 30 mai à leur élection :

P. SOLANO 1<sup>er</sup> Assistant.

P. DE LEEUW 2<sup>ème</sup> Assistant.

P. BUGNARD 3<sup>ème</sup> Assistant.

P. DANBY 4<sup>ème</sup> Assistant.

Le 31 mai sont élus les Officiers généraux :

P. BOMBIERI Secrétaire général.

P. SLEUTJES Procureur général.

La nomination de l'Econome général n'ayant pu se faire pendant le Chapitre, celui-ci confie au Conseil général le soin d'élire l'Econome général par dérogation à l'article 40 des R.O.C. après consultation des Supérieurs Provinciaux.

Promulgation des Constitutions :

Les Constitutions (Règle de Vie et Statuts) élaborées et adoptées par le Chapitre général spécial de 1969 sont promulguées avec les Règles d'Organisation Communautaires (R.O.C.) concernant la Formation et l'Administration Temporelle le 4 juin par le P. CHARPENTIER.

Le 12 avril, le Chapitre a fait parvenir un télégramme au Pape Paul VI. En réponse, il a accordé sa Bénédiction Apostolique aux Capitulants le 15 avril.

*(Dans les 8 mois qui suivent ce Chapitre de 1969 se tiendront les Chapitres d'Application pour chaque Province et Vice-Province).*

## **G. Généralat du P. Paul CHARPENTIER (1914-2007)**

### **26<sup>ème</sup> Chapitre général / Les Essarts (Près de ROUEN) du 6 au 26 avril 1975.**

Membres capitulaires (45) : P. CHARPENTIER, Sup. Gé., P. SOLANO 1<sup>er</sup> Assistant & Procureur général, P. BUGNARD Assistant, P. DANBY Assistant & Econome général, P. TILLEMANS Assistant, P. BOMBIERI Secrétaire général. P. DUFAULT Ancien Supérieur général. Les Provinciaux (13) et délégués (25).

Ce Chapitre comporte 2 points obligatoire : La révision des Constitutions et l'élection des membres du gouvernement général.



Elections :

Le 18 avril, le P. Hervé STEPHAN est élu Supérieur général.

Le 21 avril, un vote décide qu'il y aura 5 Assistants selon la représentation linguistique. Sont élus assistants :

De langue anglaise le P. Joseph LOISELLE.

De langue espagnole, le P. Dionisio SOLANO.

De langue française, le P. François PEJAC et le P. Noël BUGNARD.

De langue néerlandaise, le P. Thomas de LEEUW.

Est élu 1<sup>er</sup> Assistant et Vicaire général le P. SOLANO.

Désignation des Officiers :

Le 25 avril, le P. Sup. G. fait part au Chapitre de la décision prise la veille en Conseil de Congrégation : les charges des Officiers seront cumulées par 3 Assistants :

Le P. SOLANO est Procureur général.

Le P. BUGNARD est Secrétaire général.

Le P. LOISELLE est Econome général.

Révision des Livres de Règle.

Le 15 avril, le Chapitre est invité à se prononcer sur la question : « Voulez-vous que les Constitutions adoptées au Chapitre de 1969 soient prorogées jusqu'au prochain Chapitre général ? ». A l'unanimité, le Chapitre se prononce en faveur de cette proposition. Mais il est entendu que des corrections et des amendements peuvent être apportés en cours de Chapitre.

Le Charisme du Fondateur :

La Commission a étudié le dossier et présente 2 documents au Chapitre :

Une synthèse des vœux adressés par des religieux qui met en valeur quelques éléments importants du charisme du P. d'ALZON. Ce document est versé au dossier en vue du prochain Chapitre et des études à mener sur le P. d'ALZON.

Un projet d'Ordonnance prévoyant la préparation du centenaire de la mort du P. d'ALZON.

Ordonnance votée le 24 avril.

Formation :

Le document « Orientations pour la Formation » préparé à la Session de février 1975 est présenté au Chapitre ainsi que des modifications aux Statuts et aux R.O.C. L'ensemble est voté le 25 avril.

Notre vie de service apostolique :

Ce document a été longuement mûri par le Chapitre avant d'être voté le 26 avril.

Questions diverses : Œcuménisme, Apostolat de l'éducation...

Les documents du Chapitre sont publiés dans le « Bulletin officiel de l'Assomption » d'octobre 1975.

## **H. Généralat du P. Hervé STEPHAN (1925-2014).**

### **27<sup>ème</sup> Chapitre général / Rome chez des Sœurs espagnoles du 30 avril au 28 mai 1981.**

Membres capitulaires (44) : P. STEPHAN, Sup. Gé., P. SOLANO, P. BUGNARD, P. DE LEEUW, P. LOISELLE, P. PEJAC Assistants, P. CHARPENTIER ex Sup. Gé., les Provinciaux et Vice-Provinciaux (14), les délégués élus (23).

Dès le départ, il est convenu que les Assemblées générales seront moins nombreuses, le travail en groupe ou en commission prenant le dessus.

La première étape du Chapitre est de l'information. Chacun ayant pris connaissance du rapport du P. Général et de celui des Provinciaux. Ceux-ci répondent aux questions préparées par les commissions. Le Procureur général a commenté d'un point de vue juridique et psychologique les départs de religieux. Le P. LOISELLE, Econome général a présenté son rapport et répondu aux questions.

Le sujet important de ce Chapitre est de réviser la Règle de Vie. Le texte adopté en 1969, examiné par les communautés et les Chapitres provinciaux, est globalement approuvé mais des améliorations ou modifications diverses sont demandées. Aidées par la synthèse qu'a réalisé la Commission de Révision de la Règle de Vie, 6 Commissions capitulaires se sont mises au travail (1 pour chaque chapitre). Une version rénovée est élaborée. Le jour de l'Ascension, le Chapitre a voté définitivement l'adoption de la Règle de Vie et aussitôt, elle a été promulguée par le Supérieur général. Les Statuts ont été mis à jour également, en particulier ceux de la Province de France.

Pour continuer le mouvement du Centenaire, le Chapitre souhaite la poursuite la publication des textes Alzoniens et les études en matière d'histoire et de doctrine. Il a été senti que l'internationalité à l'Assomption était à garantir et à vivre.

Le 14 mai, le P. STEPHAN est réélu.

Sont élus Assistants généraux : le P. MARTEL, le P. PEJAC, le P. DE LEEUW.

Le P. PEJAC est élu Vicaire général.

Le P. MARTEL est élu Econome général.

Le P. BRAJON est élu Secrétaire général.

Deux visites sont à signaler : celle du Cardinal PIRONIO, préfet de la Congrégation des Religieux et celle de Mgr DJOUNDRINE, évêque assomptionniste en Bulgarie.

Le Chapitre est terminé : « Après la Règle de Vie révisée, c'est maintenant la vie de la Règle ! » dixit un confrère.

La Congrégation comptait alors 1215 religieux (novices non compris) et 1152 religieux défunts depuis la fondation.

## **I. Généralat du P. Claude MARECHAL (1935- )**

### **28<sup>ème</sup> Chapitre général / Rome (Frères des Ecoles Chrétiennes) du 19 mai au 10 juin 1987.**

Membres capitulaires (44) :

Présentation du Rapport du Supérieur Général et de ceux des Provinciaux. La discussion de ces rapports permettra de discerner « les causes de Dieu et de l'homme » que l'on fera nôtres en 1987. Le P. BRAJON, Secrétaire général et Procureur général présente son rapport ainsi que le P. MARTEL, Econome général.

Le 30 mai, le Chapitre a élu le P. Claude MARECHAL Supérieur général.

Le 2 juin, le Chapitre a élu 4 Assistants généraux : le P. MARTEL, le P. DA CRUZ, le P. AUGUSTJNS et le P. BOUVEROT. Le P. MARTEL est réélu Econome général. Le P. BOUVEROT est élu Vicaire général

Le 3 juin, le Chapitre est à l'audience générale du Pape et reçoit ensuite le cardinal HAMER, Préfet de la Congrégation pour les religieux et pour les Instituts séculiers.

Pour ce Chapitre, 2 types de documents sont préconisés : Des orientations capitulaires et un texte d'animation sans oublier les ordonnances et les vœux. 3 grandes « causes » se sont

imposées : Justice, Foi et Communion. Ce Chapitre a retrouvé les 3 grandes valeurs augustinienne : Vérité, Charité et Unité.

L'Assomption comptait alors 1066 religieux et 21 novices. 185 Défunts depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1981.

### **29<sup>ème</sup> Chapitre général / Rome (Frères des Ecoles Chrétiennes) du 4 au 25 mars 1993.**

Membres capitulaires (44)

Présentation du Rapport du Supérieur Général « Notre Mission 150 ans après » et des Rapports des Provinciaux ainsi que celui de l'Econome général.

Le samedi 13 mars, les Capitulants ont concélébré la Messe avec le Pape Jean-Paul II dans sa chapelle privée.

Election du Supérieur Général : Le P. Claude MARECHAL est réélu.

Le P. DA CRUZ est réélu Assistant et Vicaire général

Le F. Bernard HOLZER est élu Assistant.

Le P. Marcel POIRIER est élu Assistant et Econome général.

Le P. Louis AUGUSTIJS est réélu Assistant et Procureur général.

Le P. Dominique BOUVEROT est réélu Assistant et Secrétaire général.

Le Chapitre a eu la visite du Cardinal PIRONIO, Président du Conseil Pontifical pour les Laïcs.

Les thèmes traités : la formation, l'œcuménisme, la collaboration laïcs-religieux, la mission lointaine, le parti pris pour la justice et la participation à l'Eglise locale.

Le Chapitre a reçu pour la 1<sup>ère</sup> fois deux invités de marque :

Le Dr HAGAN, président de WORCESTER qui a invité l'Assomption à poursuivre cet apostolat correspondant à un des grands rêves du P. d'ALZON malgré la démographie négative du Massachusetts où il est implanté.

Mr Bernard PORTE, président du Directoire de BAYARD-PRESSE. Il lui a été demandé si les laïcs, dans le dialogue avec l'Assomption pouvaient suffisamment faire entendre leur voix. Sa réponse était franche : il l'inversait = Les religieux la font ils entendre suffisamment ?

A noter la création de la Vice-Province du Brésil rassemblant la V-P Hollandaise et la région liée à la V-P de l'Ouest.

Le 13 mars, le Pape Jean-Paul II a envoyé une lettre au P. MARECHAL et au membres du Chapitre général.

Ce Chapitre a été marqué par un esprit de grande fraternité.

La Congrégation comptait alors 1010 Religieux et 22 novices. 149 religieux défunts depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1987.

### **30<sup>ème</sup> Chapitre général / Rome (Frères des Ecoles Chrétiennes) du 2 au 21 mai 1999.**

Membres capitulaires (46) : P. MARECHAL, Sup. Gé., P. DA CRUZ, P. AUGUSTIJS, P. POIRIER, P. HOMZER et P. BOUVEROT, Assistants généraux. Le P. STEPHAN, Ancien Sup. Gé., Les Provinciaux et Vice-Provinciaux (14) et les délégués élus (25).

Après une étude détaillée du rapport du Général, les capitulants ont été appelés à prendre la mesure de la mondialisation en cours. Pour ce faire, ils ont été aidés par Mr René VALETTE (ancien président du CCFD). Ce qui leur a permis d'évaluer comment est perçue en nos communautés et autour de nous cette mondialisation.

La rencontre avec Alain CORDIER, président du directoire de BAYARD-PRESSE a été un point fort.

Le 11 mai, le Chapitre a élu le P. Richard LAMOUREUX, Supérieur Général.

Le 18 mai, le P. NAVARRO est élu Vicaire Général. Le P. HOLZER et le P. POIRIER sont élus Assistants Généraux. Le P. René Mihigo MARHEGANE est élu 4<sup>ème</sup> Assistant Général. La dimension internationale est ainsi concrétisée.

Les Capitulants ont étudié 8 thèmes retenus par l'équipe d'animation : Charisme, Continents et cultures à évangéliser, Justice et Paix, Solidarité avec les pauvres, Pastorale des jeunes et des vocations, Formation et politique intellectuelle à l'Assomption, Association Laïcs-Religieux, Questions économiques et Animation des religieux et des communautés.

A noter l'intervention de Mr Pierre RION, Magistrat de la Cour des Comptes, Président du Conseil d'Administration du Collège d'ALZON de BURE, lui-même ancien élève de l'Assomption qui a témoigné des nécessaires relations mutuelles entre laïcs et religieux.

Dans son discours de clôture, le P. Général a souligné la dimension prophétique de la vie religieuse et salué le travail fourni par les Capitulants sur le charisme.

Les dernières heures du Chapitre ont été marquées par le lancement officiel des 150 ans de la Congrégation. L'Eucharistie finale fût présidée par le cardinal POUPARD (Président du Conseil Pontifical de la Culture) entouré de Mgr PELATRE et du P. LAMOUREUX.

Le Pape a adressé une lettre au nouveau Supérieur Général.

La Congrégation comptait alors 931 Religieux + 25 novices. 165 Religieux défunts depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993.

## **J. Généralat du P. Richard LAMOUREUX (1942- )**

### **31<sup>ème</sup> Chapitre général / Rome (Frères des Ecoles Chrétiennes) du 1<sup>er</sup> au 22 mai 2005 (43 séances).**

Membres capitulaires (45) : P. LAMOUREUX, Sup. Gé., P. HOLZER, P. MIHIGO, P. NAVARRO et P. POIRIER + P. MARECHAL, ancien Sup. Gé. + 12 Provinciaux + 27 Délégués.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, 15 Laïcs participent à la 1<sup>ère</sup> semaine du Chapitre.

Pendant cette 1<sup>ère</sup> semaine, par équipes linguistiques, Religieux et Laïcs sont invités à répondre aux questions « Pourquoi Dieu veut il l'Assomption aujourd'hui ? », « Quels sont les appels du monde et de l'Eglise ? », « Quels sont les appels de l'Assomption ? », « Quelles sont les priorités apostoliques pour l'Assomption aujourd'hui ? », « Quelles questions voudriez-vous poser aux Laïcs (ou aux Religieux) et quelles propositions voudriez-vous faire au Chapitre ? ».

Après le départ des Laïcs, le P. LAMOUREUX présente son rapport et celui du Conseil général. Sr Cristina-Maria, Supérieure générale des R.A. assure la prédication de la retraite.

Les grands thèmes du Chapitre : Homme de Communion, Homme de Foi, Homme Solidaire sont abordés ainsi que les missions principales de l'Assomption : Missions d'Orient, Asie, Education et Médias, Pastorale des Vocations. Réflexion qui se fait en petits groupes.

Les Provinciaux présentent leur rapport. Le Chapitre aborde aussi les structures du gouvernement général.

Le 13 mai, le P. LAMOUREUX est réélu Supérieur général.

Le 14 mai, le P. NAVARRO est réélu Assistant et Vicaire général.

Le P. BROMBART est élu Assistant et Procureur général.

Le P. KAHINDO est élu Assistant.

Le P. GULLUNG est élu Econome général.

Le P. CHUFFART est élu Secrétaire général.

Le 18 mai, le P. POIRIER présente son rapport et les Capitulants étudient la nouvelle version de la « Ratio institutionis ».

Le Projet de Congrégation adopté par le Chapitre est « centré sur la communion, l'annonce de la Bonne Nouvelle et la solidarité avec les pauvres ». Six axes apostoliques ont été retenus : Pastorale des jeunes et vocations, Association « SOLIDE », Institut supérieur de BUTEMBO, Mission d'Orient, Asie et « Alliance » religieux-laïcs dont 3 en priorité : Mission d'Orient, Fondations en Asie et Pastorale des jeunes et vocations.

Ce Chapitre a décidé la suppression des Provinces des Pays-Bas, de Belgique-Sud et de Belgique-Nord et de réunir les communautés dans une nouvelle instance : la « Province d'Europe du Nord ».

La Congrégation comptait alors 876 Religieux. 154 Religieux défunts depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999.

### **32<sup>ème</sup> Chapitre général / Rome (Frères des Ecoles Chrétiennes) du 2 au 23 mai 2011.**

Membres capitulaires (43) : P. LAMOUREUX, Sup. Gé., P. NAVARRO, P. BROMBART et P. KAHINDO KIHUGHO, Assistants, P. GULLUNG, Econome général, P. CHUFFART, Secrétaire général et P. LE LEANNEC, Procureur général, P. MARECHAL, ancien Sup. Gé., 8 Provinciaux et 2 Assistants provinciaux de la Province de France, 1 Assistant provincial de la Province d'Afrique et 1 Assistant de la Province d'Europe du Nord. 24 Délégués élus. Pendant la 1<sup>ère</sup> semaine de ce Chapitre, 13 Laïcs y participeront.

Thème de ce Chapitre : « **Fidèles à Emmanuel d'ALZON pour l'avènement du Royaume** ». Volonté de renouveler notre attachement du Fondateur après avoir célébré les 200 ans de sa naissance. Désir d'être fidèles aux décisions prises au Chapitre de 2005. Le Conseil de Congrégation a voulu donner à ce Chapitre une orientation clairement apostolique et même missionnaire. Un temps important sera pris pour réfléchir à la question de notre organisation communautaire. La 1<sup>ère</sup> semaine sera un temps d'évaluation et de prospective. La 2<sup>ème</sup> sera celle des orientations et des élections. La 3<sup>ème</sup> sera le temps des décisions et de l'approfondissement.

Election du Supérieur général : P. Benoît GRIERE est élu le 11 mai 2011.

Les Assistants et Officiers : Le 12 mai, le P. Emmanuel KAHINDO KIHUGHO est élu Assistant général et Vicaire général, le P. Marcelo MARCIEL, Assistant général, le P. John FRANCK, Assistant général et le F. Didier REMIOT, Assistant général et Econome général.

Le 13 mai, le P. Bernard LE LEANNEC est élu Secrétaire général et Procureur général.

Le 2 mai, le Pape Benoît XVI a adressé une lettre au P. LAMOUREUX : « Sa Sainteté vous encourage à puiser une inspiration nouvelle dans la vision, toujours actuelle, de votre fondateur qui était convaincu de la grande importance que revêtent les moyens de communication sociale, l'éducation et l'œcuménisme, pour l'évangélisation. »

Ce Chapitre décide de remplacer le « Conseil de Congrégation » par le « Conseil Général Plénier » qui se réunira deux fois par an.

Ce Chapitre a estimé que la trilogie retenue en 2005 (« Hommes de communion, annonçant la foi, solidaires des pauvres ») restait tout à fait pertinente et méritait d'être approfondie.

Ce Chapitre a décidé la création de la Province d'Europe.

Le 20 mai, célébration eucharistique et rencontre avec Mgr Joao BRAZ de AVIZ, archevêque brésilien nouveau Préfet de la Congrégation pour les Instituts de vie consacrée.

La Congrégation comptait alors 834 Religieux et 45 novices. 158 Religieux défunts depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

## **K. Généralat du P. Benoit GRIERE (1958- )**

### **33<sup>ème</sup> Chapitre général / Valpré du 27 avril au 17 mai 2017.**

Membres capitulaires (44) (+15 Laïcs): P. GRIERE, Sup. Gé., P. KAHINDO KIHUGHO, Assistant et Vicaire général, F. REMIOT, Assistant et Econome général, P. FRANCK, Assistant général, P. MARCIEL, Assistant général et P. LE LEANNEC, Secrétaire et Procureur général. P. LAMOUREUX, Ancien Sup. Gé. 6 Supérieurs Provinciaux. 31 Délégués élus. 15 Délégués laïcs. 2 invités.

Thème du Chapitre : « **A vin nouveau, outres neuves** ».

Le 3 avril, une lettre du cardinal PAROLIN, Secrétaire d'Etat du Vatican au P. GRIERE au nom du Pape François qui invite les Assomptionnistes « à renouveler leur engagement missionnaire avec audace et générosité ».

Elections :

Supérieur Général : P. GRIERE ré-élu.

Assistants & Officiers : P. MARCIEL, ré-élu et Vicaire général, F. REMIOT, ré-élu et Econome général, P. KAMBALE KAHONGYA, élu et P. DIAZ AYLLON, élu. P. KUBLER élu et Secrétaire général et Procureur général.

Sujets traités :

Le charisme de l'Assomption : au service de l'unité dans un monde divisé.

La formation.

L'internationalité et l'interculturalité.

Jeunes et vocations.

L'éducation.

L'alliance laïcs-religieux.

Nos biens - nos ressources – leur gestion.

L'organisation communautaire.

Les statuts.

La Congrégation comptait alors 861 Religieux et 61 novices. 121 Religieux défunts depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

### **34<sup>ème</sup> Chapitre général / Rome (Passionistes) du 1<sup>er</sup> au 25 juin 2023.**

Thème du Chapitre : « **Le Royaume de Dieu est tout proche** » (Mc 1,15) **Vivre et annoncer l'espérance de l'Évangile.**

Parie le 20 novembre 2022.

P. Michel DERACHE.